

Perspectives MOC



PB-PP
BELGIE(N) - BELGIQUE

11/698

Numéro d'agrégation P501162

Éditorial Vers une économie circulaire ?

L'économie circulaire désigne un concept économique dont l'objectif est de produire des biens et des services tout en limitant la consommation et le gaspillage des matières premières, de l'eau et des sources d'énergie. Il s'agit de sortir d'une vision linéaire et d'envisager l'économie selon le principe de « refermer le cycle de vie » des produits, des services, des déchets, des matériaux, de l'eau et de l'énergie (d'après la définition du ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie français).

L'économie circulaire fait référence à une série d'autres concepts tels que l'écologie industrielle ou l'éco-conception. Cette dernière approche, plus globale, innove car elle permet, dès la conception du bien, de mener une analyse de son cycle de vie, de minimiser les impacts environnementaux et d'optimiser le réemploi, voire le recyclage.

Ce concept est-il compatible avec une économie de marché fonctionnant selon les principes du capitalisme ? Les fondements de ce dernier, tels que la recherche du profit immédiat et l'accumulation du capital, impliquent une vision à court terme, négligeant ou externalisant les conséquences de la surexploitation des ressources, que ce soit l'énergie, les matières premières ou le travail. La réponse est donc négative. Comment éviter alors une vision réductrice cantonnant l'économie circulaire à quelques domaines de niche tels que la gestion des déchets, et tenter de l'intégrer dans un projet global de société ?

Récemment, le Club de Rome a publié une étude concluant qu'outre les avantages environnementaux, l'économie circulaire amène de nombreux avantages socio-économiques. Celle-ci, appliquée au cas de la Suède, créerait 100.000 nouveaux emplois. Les recherches continuent sur l'économie néerlandaise et espagnole.

Certains pays ou régions du monde s'engagent dans l'économie circulaire comme l'Ecosse, la ville de Roubaix ou le Canton de Genève, lequel l'a inscrit dans sa constitution.

En Wallonie, la plateforme d'écologie industrielle NEXT existe depuis 2013 sous le slogan « Vers une compétitivité durable »... L'initiative est intéressante mais on peut s'interroger sur l'association des termes « compétitivité » et « durable ». Cela signifie-t-il que les enjeux sociaux et environnementaux seront légitimés au regard de l'impact positif sur la compétitivité ?

Fin 2014, la Commission européenne avait introduit dans son agenda une révision de la législation sur les déchets afin d'en faire un paquet législatif ambitieux sur l'économie circulaire. Suite aux élections de mai 2014, la nouvelle Commission Juncker a abandonné ce projet « en raison d'une absence d'accord sur son contenu au niveau du Conseil européen », et ce, malgré le soutien d'entreprises, d'une majorité d'eurodéputés et d'une dizaine de ministres de l'environnement. Une occasion ratée.

Pourquoi veut-on continuer à fermer les yeux sur les enjeux clés du monde actuel en déclarant, au-delà du bon sens, que les lois relatives à l'environnement sont des freins pour la compétitivité des entreprises ? Changeons de regard et acceptons de voir dans l'économie circulaire une mine de possibilités, pour construire une société plus juste et plus respectueuse.

Jean-Nicolas Burnotte

Édité avec le soutien de la Fédération Wallonie-Bruxelles
Éditeur responsable : J.-N. Burnotte, Rue des Déportés, 39 - 6700 Arlon

Jun - Juillet 2015
Numéro 87

Bimestriel du Moc Luxembourg

Dans ce numéro

- 1** **Éditorial**
- 2** **Traité transatlantique : la résistance s'intensifie (p. 2, 3)**
- 3** **Les médias en débat (p. 4, 5)**
- 4** **Campagne : la protection sociale au Nord et au Sud (p. 6, 7)**
- 5** **L'agenda du CIEP (p. 8)**

Traité transatlantique : la résistance s'intensifie . . .

Lancées en 2013, les négociations entre les Etats-Unis et l'Europe pour aboutir à un « *partenariat transatlantique de commerce et d'investissement* » (PTCI, aussi appelé TTIP ou TAFTA) progressent. Mais l'opposition et la mobilisation de la société civile à ce projet aussi ! Le MOC est un des premiers acteurs à s'être opposé au TTIP et aux autres accords de libre-échange (CETA¹, TISA²...). Il n'est évidemment pas seul : des mouvements sociaux en passant par certains organismes officiels, des instances politiques, les voix sont de plus en plus nombreuses pour réclamer soit la suspension des négociations et la réécriture du mandat européen, soit l'arrêt pur et simple des tractations.

En province de Luxembourg, le CIEP anime, depuis fin 2014, des séances d'information sur ce traité transatlantique. Pas moins de 25 animations ont été organisées. Elles ont permis à plus de 500 citoyens de découvrir ce qui se trame dans leur dos. Plusieurs séances sont d'ores et déjà prévues dans les semaines et les mois à venir, notamment lors d'événements « grand public » alternatifs qui se dérouleront dans notre province. Cette démarche d'information et de sensibilisation reste fondamentale, car les médias ne parlent que très peu ce dossier. Quand ils le font, ils l'abordent bien souvent par le seul biais des OGM, du bœuf aux hormones et des poulets chlorés qui risquent de débarquer des USA. Cette vision réductrice ne permet pas au public de saisir toute la portée de ces accords en termes d'impact sur nos vies au quotidien.

Face à ce constat, le MOC, la CSC et la FEC ont organisé le 30 mars dernier à Arlon un débat contradictoire au cours duquel différents avis sur le TTIP ont pu être exprimés par Paul Blanjean (MOC/ Equipes Populaires), Pascal Kerneis (du lobby *European Services Forum*) et Claude Rolin (Eurodéputé cdH). Ce fut l'occasion pour une centaine de personnes de se forger leur propre opinion sur le traité.



Le 18 avril, le monde a dit « non » au libre-échange

Trois mille à Paris, mille à Helsinki, vingt-trois mille à Munich... Des dizaines de milliers d'Européens ont battu le pavé le 18 avril dernier pour dire non à tous les accords de libre-échange, parmi lesquels le fameux TTIP qui est actuellement négocié avec les Etats-Unis. L'appel « *les peuples et la planète avant le profit* » ayant ce jour-là un caractère intercontinental, des rassemblements populaires ont également eu lieu au Mozambique, au Sénégal, au Japon, au Bangladesh, aux Philippines, en Argentine, en Uruguay, au Mexique... Preuve s'il en est que la lame de fond libre-échangiste qui déferle sur notre planète depuis le blocage des négociations à l'OMC préoccupe les citoyens du monde entier !

Bruxelles n'était pas en reste. L'Alliance D19-20 - dont le MOC est un membre très actif - a organisé le 17 avril un débat politique rassemblant des représentants des partis Ecolo, PS, cdH, PTB, FDF et sp.a., qui fut l'occasion d'exprimer leurs positions. Le lendemain, deux à trois mille personnes ont répondu à l'appel de l'Alliance D19-20 pour prendre part à la journée de mobilisation contre le libre-échange. Parmi les participants, une dizaine de personnes proches du MOC Luxembourg ont rejoint la capitale de grand matin pour participer à des ateliers thématiques afin de mieux appréhender les incidences des accords de libre-échange dans des domaines comme l'agriculture, l'enseignement, les services publics, la protection sociale... L'après-midi, des acteurs tels que le CNCD 11.11.11., le MIG (association de producteurs laitiers), le Réseau wallon de lutte contre la pauvreté, et bien d'autres ont pu expliquer en quoi les accords actuellement négociés par l'UE privilégieront les intérêts de quelques entreprises multinationales au détriment de ceux des populations. La journée s'est clôturée par une manifestation.

Cette action n'est ni la première, ni la dernière organisée dans la capitale de l'Europe pour dire « stop » aux accords de libre-échange. D'ailleurs, un nouveau rassemblement y est d'ores et déjà prévu le 15 octobre prochain, avec toujours la même revendication. Que ce soit sur internet ou dans la rue, la mobilisation du plus grand nombre est le seul moyen pour faire pression sur nos décideurs. Il y a quelques années, l'AMI (Accord Multilatéral sur l'investissement) ou, plus récemment, l'ACTA (Accord anti-contrefaçon) ont été abandonnés par le politique sous la pression populaire !

1 CETA : accord de libre-échange UE-Canada dont le texte définitif a été bouclé en septembre 2014

2 TISA : accord de libre-échange sur le commerce des services négocié par une cinquantaine de pays dont les pays membres de l' UE, les USA, le Canada, l'Australie.

Pour ? Contre ? Les partis se positionnent

En mai 2013, les parlementaires européens ont voté « oui » à une large majorité (460 voix pour, 105 contre et 28 abstentions) pour accorder à la Commission européenne la permission de négocier sur base du mandat qu'elle avait elle-même rédigé. Du côté des élus belges francophones, les libéraux Frédérique Ries et Louis Michel, ainsi que la cdH Anne Delvaux ont marqué leur accord, Véronique De Keyser s'est abstenue, tandis que ses colistiers socialistes Marc Tarabella et Frédéric Daerden ont voté contre. Chez Ecolo, Isabelle Durant a voté contre, tandis que Philippe Lamberts n'a pas pris part au vote. Les choses ont quelque peu changé depuis lors. La pression associative et populaire a sans doute joué, au point que certains partis ont clarifié, voire modifié leurs intentions par rapport au TTIP. Au niveau national, MR et Ecolo campent sur leurs positions : les premiers veulent poursuivre les tractations avec les USA, en restant toutefois attentifs à ce que le TTIP « *ne tire pas les normes européennes vers le bas* », les seconds réclament l'arrêt pur et simple des négociations. Ils sont rejoints en cela par le PTB qui plaide lui aussi pour l'abandon du projet de traité transatlantique. Au cdH, la ligne a bougé puisqu'en janvier 2015, le parti a voté une motion demandant la suspension des négociations et le réexamen du mandat de négociation de la Commission, notamment pour mettre en place des lignes rouges en matière d'harmonisation, afin que celle-ci se fasse par le haut. C'est la position exprimée dans une motion adoptée par le Parlement wallon par la majorité PS-cdH. Pourtant, chez les Socialistes, la ligne est moins claire : certains demandent la suspension, d'autres, un arrêt définitif.

Les communes réagissent face au danger

Mais les réactions politiques ne s'arrêtent pas au niveau national ou régional. Les édiles communaux sont de plus en plus au courant des méfaits que les accords de libre-échange risquent de causer au niveau local en limitant fortement la possibilité pour le pouvoir communal d'introduire des clauses sociales, environnementales, de localisation... dans des appels d'offres publics. Dès lors, les pouvoirs locaux belges se mobilisent. À l'instar de leurs consœurs françaises, les communes belges votent des motions pour demander, selon les cas, l'abandon ou la suspension des négociations. La cadence s'accélère au point qu'il ne se passe quasiment pas un jour sans que l'on apprenne qu'une commune wallonne a adopté un texte relatif à ce traité. Notre province est concernée par le mouvement : Virton, Paliseul, Saint-Hubert, Durbuy, Bastogne, Vielsalm, Sainte-Ode et plusieurs autres communes ont voté ou vont voter des motions anti-TTIP. A l'heure actuelle, seule la commune de Bertrix a rejeté un texte allant en ce sens. Le conseil provincial a également adopté une motion demandant la suspension des négociations.

L'ampleur de ce mouvement devrait permettre de faire réviser ou de faire échouer les projets d'accords de libre-échange. Ce sera d'autant plus vrai s'ils sont considérés comme mixtes. Un traité international est défini comme mixte quand il concerne à la fois des matières européennes et nationales. Il doit alors être adopté par le Conseil des ministres européens, le Parlement européen et l'ensemble des parlements des 28 états membres, en ce compris toutes les assemblées régionales et communautaires de notre Royaume. Il suffirait qu'un seul de ceux-ci rejette un traité pour qu'il ne puisse pas entrer en vigueur. C'est certainement à ces échelons régionaux et communautaires que les motions de nos communes risquent de s'avérer les plus dissuasives. On voit en effet mal comment des élus du Parlement wallon par exemple - qui sont aussi bourgmestres pour certains - pourraient adopter un texte si celui-ci est rejeté par une majorité des communes de leur circonscription. Dès lors, plus les voix locales se feront entendre, plus les chances seront grandes de voir échouer la marche en avant de l'idéologie libre-échangiste. Il ne faudra à aucun moment relâcher la pression citoyenne. La victoire est à ce prix.

Voir le programme de nos soirées d'information sur le traité transatlantique en page 8.

Nous vous rappelons qu'il est toujours possible de signer une pétition sur www.stop-ttip.org pour demander l'arrêt du CETA et du TTIP.



Une mise en scène des militants « luxembourgeois » lors de la manifestation du 18 avril contre les traités de libre-échange, à Bruxelles.

La critique des médias une démarche à placer dans le débat démocratique

Les médias (radios, télévisions, presse écrite, web...) sont omniprésents dans nos vies et constituent l'un des premiers lieux propices au débat public, indispensable à tout projet démocratique. Par conséquent, une réflexion critique est elle-même primordiale : si la liberté de s'informer et d'informer est fondamentale, la liberté d'informer sur l'information elle-même, et sur ses conditions de production, l'est tout autant.

La critique des médias par les médias

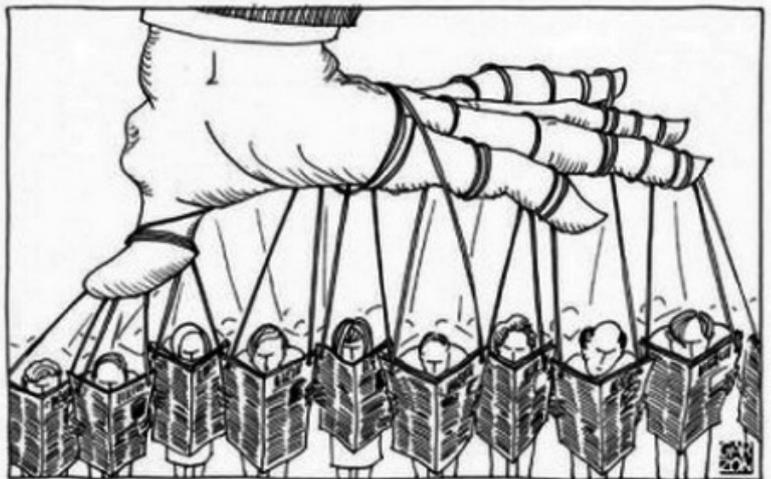
Depuis plusieurs années, la critique des médias par les médias eux-mêmes est florissante : les émissions de décryptage sont monnaie courante dans les grands médias (*Medialog* sur la Une, *Médias le Mag* sur France 5 précédé jusqu'en 2007 par *Arrêt sur Images*, *Le Petit Journal* sur Canal +, *Le grand direct des médias* sur Europe 1...). La RTBF a développé depuis 2014 son Plan Stratégique d'éducation aux médias, puisque l'une de ses missions est de « développer l'esprit critique du public, de l'informer, d'écouter ses avis et de l'aider à agir dans la société »¹.

Finalement, le monde médiatique lui-même détient un quasi-monopole de l'information sur l'information, ce qui n'est pas sans poser un certain nombre de questions. Comme le dénonce Henri Maler, fondateur et animateur de l'association Acrimed depuis 1996², il n'y a pas de raisons pour que le droit de critiquer les médias soit monopolisé par une profession particulière, et plus précisément par ceux qui occupent le sommet de la hiérarchie de cette même profession. Ceux-ci considèrent d'ailleurs le plus souvent que la critique des médias est un danger pour la démocratie lorsqu'elle ne vient pas d'eux-mêmes.

Un exemple parmi d'autres : Laurent Joffrin, actuel directeur de la rédaction de *Libération*, affirme que la critique des médias est le plus souvent inspirée par le ressentiment de quelques-uns qui véhiculent des idées reçues, fausses et caricaturales³. Pour lui et d'autres, en s'attaquant à l'un des piliers de la démocratie, c'est à cette dernière que l'on s'attaque. Les partisans d'une critique radicale des médias opposent à cette sorte de chantage que la critique est la contrepartie indispensable à la place prépondérante que les médias occupent dans notre société. Elle permet également de contrer certains discours malfaisants sur les médias, notamment en provenance de l'extrême-droite pour qui les journalistes sont « tous pourris », à l'heure où la crédibilité des médias et des journalistes est au plus bas auprès d'une bonne part du public.

La critique des médias par les mouvements associatifs et citoyens

Il semble donc que la critique radicale, plurielle et indépendante des médias ne puisse se faire qu'en dehors d'eux-mêmes. Il ne s'agit pas uniquement de dénoncer leurs éventuels dérapages. Il s'agit encore moins de délégitimer les journalistes et leur travail. Il s'agit d'examiner de manière critique « les formes d'appropriation des médias, les logiques économiques, politiques et sociales dont ils dépendent et dont dépendent les conditions de travail des journalistes, mais aussi les formes et la hiérarchie de l'information, les modalités du débat médiatique... »⁴.



Critiquer les médias signifie donc combattre pour une meilleure information et défendre le métier des journalistes face aux contraintes marchandes qui les pressent de plus en plus. Il faut toutefois aller au-delà de la description des dysfonctionnements du système médiatique en proposant une réappropriation démocratique des médias, notamment par les mouvements associatifs, syndicaux et citoyens. Ceux-ci sont en mesure de poser « les questions de l'information, du divertissement et de la culture comme des questions démocratiques et politiques essentielles et de contester, proposer et mobiliser en conséquence »⁵. L'information doit être traitée « comme elle le mérite à savoir comme un bien commun, un bien démocratique essentiel »⁶.

1. Voir http://www.rtf.be/entreprise/education-aux-medias/detail_education-aux-medias-c-est-quoi?id=8933532.

2. <http://www.acrimed.org>. 3. L. JOFFRIN, *Media paranoia*, Paris, 2009.

4. Voir l'article de J. SALINGUE à ce propos : *Critiquer les médias pour les transformer : un enjeu démocratique essentiel* (<http://blogs.mediapart.fr/edition/la-revue-du-projet/article/280215/critiquer-les-media-pour-les-transformer-un-enjeu-democratique-essentiel>).

5. J. SALINGUE (voir la note précédente). 6. H. MALER (voir la note 2).

L'animation « Médias » du Ciep Luxembourg

C'est dans ce contexte que le Ciep Luxembourg propose un outil de critique et d'éducation aux médias. Cette animation s'adresse à tout groupe d'adultes constitué (en insertion socio-professionnelle, membres de groupes associatifs et citoyens, étudiants des écoles supérieures...). En tant qu'outil d'éducation permanente, elle est construite sur une approche participative et interactive. Elle se décline en cinq chapitres.

Chapitre 1. La consommation des médias

L'animateur effectue avec le groupe en présence un tour d'horizon sur sa consommation des médias : qui regarde, écoute ou lit quoi, et pourquoi ? Une vue d'ensemble est construite sur base des habitudes et des préférences du groupe lorsqu'il regarde la télévision, surfe sur le net, partage sur les réseaux sociaux, lit la presse... Ce tour d'horizon est confronté à quelques statistiques quant à l'utilisation des différents médias en Belgique francophone.

Chapitre 2. Le traitement de l'information

Ce chapitre décrypte, en plusieurs étapes, la manière dont l'information est communiquée. L'analyse comparative des journaux télévisés des deux grandes chaînes de télévision belge permet de mettre en évidence les points communs et les différences entre leurs lignes éditoriales, ce qui pose la question du langage : à quels mots les journalistes, les politiques et les communicants qui les conseillent ont-ils recours ? Et avec quels résultats pour le public en matière de représentations du monde ?

L'animation se poursuit par l'étude des sites d'informations sur internet qui permet une communication ultra-rapide et une interaction permanente entre les utilisateurs (Web 2.0, social, participatif et intelligent). Mais il y a un revers à la médaille : il faut être attentif aux risques de mésinformation et de désinformation, pour pouvoir l'utiliser à bon escient et de manière critique. Ce chapitre aborde aussi le phénomène du buzz, qui naît sur internet puis « contamine » les médias classiques; ceci permet de comprendre ce qui, aujourd'hui, attire l'attention d'un très large public en un temps record et de manière éphémère.

Chapitre 3. Le divertissement : la télé-réalité

En plus d'informer, les médias permettent au public de se divertir. Parmi les émissions de divertissement, le Ciep a choisi de décortiquer la télé-réalité, omniprésente sur nos écrans, pour en comprendre les « ingrédients », « les trucs et ficelles ».

Chapitre 4. La publicité

Ce chapitre a pour objectif de replacer les différents réflexions et constats soulevés au fil de l'animation dans un trio inséparable : « Média – Audimat – Publicité ». La mise en évidence des liens qui unissent étroitement ces trois pôles permet de mieux appréhender l'évolution actuelle des contenus, qu'ils soient informatifs ou de divertissement.

Conclusions et Alternatives

Quel monde les médias nous montrent-ils à voir ? Comment et pourquoi en est-on arrivés là ? Il ne s'agit pas de s'arrêter aux seuls constats. Si, par cette prise de conscience, les participants veulent être informés autrement et compléter leurs sources d'informations, différentes pistes sont lancées en découvrant quelques exemples de médias alternatifs.

Les médias ne sont pas une fenêtre sur le monde, mais une vision du monde que l'on nous donne.

Quelle vision exactement ?

Renseignements et réservation de l'animation : Philippe Jungers
063/21 87 33 ou
p.jungers@mocluxembourg.be

La machine à abrutir

Si les médias des régimes totalitaires parviennent, dans une certaine mesure, à enchaîner les pensées, ceux du capitalisme triomphant les battent à plate couture. Et tout cela, bien entendu, grâce à la liberté. C'est pour offrir des cerveaux humains à Coca-Cola que nous aurions conquis la liberté d'expression (...).

Il paraît qu'en plus d'être divertis, nous sommes informés. Informés sur quoi ? Comment vit-on en Ethiopie ? Sous quel régime ? Où en sont les Indiens du Chiapas ? Quels sont les problèmes d'un petit éleveur de montagne ? Qui nous informe et qui maîtrise l'information ? On s'en fout (...). Dès qu'il y a une manifestation, une grève, un mouvement social, quels que soient ses motifs, les problèmes réels, pêcheurs, enseignants, routiers, c'est une « grogne ». Pas une protestation, une colère, un mécontentement, non, une grogne. La France grogne. Ça, c'est de l'information. Nous sommes informés sur ce qu'il y a eu à la télévision hier, sur les amours du président, la garde-robe ou le dernier disque de la présidente, les accidents de voiture de Britney Spears... La plupart des citoyens ne connaissent ni la loi, ni le fonctionnement de la justice, des institutions, de leurs universités, ni la Constitution de leur Etat, ni la géographie du monde qui les entoure, ni le passé de leur pays, en dehors de quelques images d'Epinal (...). Cela, c'est 95 % de l'information, même sur les chaînes publiques (...) c'est-à-dire l'anéantissement de la réflexion critique...

Extraits du texte de Pierre JOURDE, *La machine à abrutir*, paru en août 2008 dans *Le Monde diplomatique*.

Pour une protection sociale au Nord ET au Sud ... le MOC fait campagne avec Solidarité Mondiale

Notre système de protection sociale fait figure de modèle dans le monde. Et pourtant, plus d'1,5 million de personnes vivent dans la pauvreté dans notre pays et ne jouissent pas d'une protection sociale suffisante. Pour les trois quarts de la population mondiale, le moindre déboire s'apparente à un problème vital, que ce soit tomber malade et ne pas pouvoir payer son traitement ; être licencié et ne pas avoir de revenus ; travailler toute une vie et ne pas pouvoir bénéficier d'une retraite ; travailler à temps plein tout en vivant dans la pauvreté. C'est la réalité de plus de cinq milliards de personnes alors que la protection sociale est un mécanisme accessible même pour les pays les plus pauvres.

Les pays offrant une bonne protection sociale à leurs citoyens résistent mieux à la crise et répartissent plus équitablement les richesses. La Belgique est l'un des pays européens où la crise de 2008 a eu le moins d'impact sur la vie quotidienne de ses habitants. Notre protection sociale a permis à de grands groupes de personnes de ne pas sombrer dans la pauvreté et s'est même avérée bénéfique pour la santé de notre économie. Les pays du Sud ayant instauré certaines formes de protection sociale enregistrent eux des inégalités moins flagrantes entre les personnes. Grâce à la Bolsa Familia¹, le Brésil est, par exemple, parvenu à empêcher des milliers de familles de s'enfoncer dans l'extrême pauvreté.

Financièrement réalisable... Comment ?

Il n'est absolument pas nécessaire que la situation économique soit florissante pour démarrer un système de protection sociale. Ainsi, chez nous, la sécurité sociale a été instaurée en pleine période de crise après la Seconde Guerre mondiale. Peut-être parce qu'à l'époque, les gens ont pris conscience de ce qui était vraiment important ? En concluant le Pacte social de 1944, les syndicats et les employeurs se sont engagés à améliorer le bien-être de la population belge par le biais de la solidarité.

Des études réalisées par l'Organisation internationale du travail démontrent que la mise en place d'un socle de base de protection sociale pour tous est abordable financièrement dans chaque pays, y compris les pays en développement. Des économistes renommés le confirment d'ailleurs. Pour un pays tel que l'Inde, qui compte plus de un milliard d'habitants, verser à chaque personne âgée une pension décente ne coûterait que 3% du PNB.

Volonté politique

La protection sociale est un droit reconnu par la Déclaration des droits de l'homme. Un état a donc l'obligation de respecter et garantir ces Droits. Poser les bons choix requiert cependant un certain courage : il faut un budget et un financement cohérents, une perception d'impôts basée sur une fiscalité juste et un système de cotisations progressives. Par exemple, le gouvernement sud-africain a réduit de moitié le budget de la défense et le montant ainsi dégagé a été alloué au développement d'une sécurité sociale de base. Un élément important dans le développement de la protection sociale est aussi la reconnaissance de la société civile, à savoir, les syndicats, mutualités, ONG et autres mouvements sociaux, de même que la valorisation de leurs initiatives, qui d'ores et déjà assurent les personnes et leur offrent des services. Cela signifie aussi qu'il faut avoir le courage de résister à la privatisation de la solidarité ; la protection sociale doit exister et être garantie pour tous.

Espoir dans le Sud

Comprendre l'importance de la protection sociale a incité bon nombre d'organisations à prendre elles-mêmes des initiatives sur ce plan.

Au Bangladesh, par exemple, l'organisation de soins de santé GK, un partenaire de Solidarité Mondiale, a développé une assurance maladie, destinée également aux plus démunis. Le Dr Zafrullah Chowdhury, fondateur de GK s'exprime : « *Nous demandons aux personnes riches et à la classe moyenne de payer plus que les pauvres. Et même si la cotisation payée par ces derniers est peu élevée, ce faisant, ils apprécieront notre service et utiliseront les médicaments de façon correcte et avec parcimonie. C'est la raison pour laquelle il est capital que tout le monde contribue. C'est aussi important pour leur dignité. Etant donné qu'ils ont payé eux-mêmes pour les soins, ils ont donc le sentiment de les mériter.* »



¹ La Bolsa Familia: aide financière pour les familles pauvres liée à des vaccinations obligatoires et à l'obligation scolaire

En Belgique

Bien souvent, nos concitoyens ne se rendent plus compte de la valeur de notre système de protection sociale, jusqu'au moment où ils tombent malades... W. Torfs, grand patron de la marque de chaussures Torfs, nous confiait récemment : « À présent que j'ai dû être admis et soigné à l'hôpital, je ne comprends que trop bien à quel point nous devons apprécier à sa juste valeur notre système de sécurité sociale. Chez nous, une admission dans un hôpital est tout à fait abordable. Dorénavant, je réfléchirai à deux fois avant d'encore formuler des critiques sur nos lourdes charges. »

Tranche de vie

Cecilia et Juan travaillent dur pour leur famille. Chaque jour, Cecilia est présente dans son échoppe au marché de Sucre en Bolivie. Si elle ne travaille pas, elle ne gagne rien. Travailleur saisonnier, son mari Juan est souvent parti de la maison pendant de longues périodes, car les transports sont trop chers. Mais ça va, ils parviennent tout juste à nouer les deux bouts. Jusqu'à ce que Cecilia tombe malade et ne puisse plus travailler durant des semaines. Un événement qui a des répercussions sur toute la famille : Cecilia ne peut pas se payer de médicaments ; la nourriture se fait rare à table. Du coup, les fils aînés ne vont pas à l'école et tiennent l'échoppe sur le marché ; quant aux fils cadets, ils s'efforcent eux aussi de gagner un peu d'argent après l'école en cirant des chaussures. Cette situation pourrait tout autant se dérouler en Afrique qu'en Asie.



Les grandes manifestations syndicales de fin d'année 2014 constituent d'emblée un appel à ne pas laisser s'étioler notre système de protection sociale.

Protection sociale pour tous ! Tel est l'appel lancé par la campagne de 2 ans menée nationalement et conjointement par Solidarité Mondiale, les Mutualités chrétiennes et la CSC avec les autres syndicats, mutualités et d'autres ONG sous la houlette du CNCD-11.11.11.

Revendications adressées aux décideurs politiques belges

1. La protection sociale constitue un droit de l'homme : chaque pays doit l'ancrer dans son cadre légal

De nombreux pays ont ratifié les traités des Nations unies, mais tous n'appliquent pas leurs principes de façon cohérente. La Belgique doit donc plaider pour que cela se fasse effectivement.

2. La protection sociale est finançable même pour les pays les plus pauvres

Notre gouvernement doit lui aussi veiller à ce que tous les gouvernements à travers le monde puissent dégager suffisamment de ressources pour mettre en place une protection sociale étendue. En aidant les pays en développement à percevoir des impôts avec efficacité, à mettre sur pied des systèmes justes de cotisations sociales.

3. Les organisations sociales doivent participer aux décisions politiques en matière de protection sociale

Les syndicats, mutualités, organisations de défense des agriculteurs et des petits indépendants sont les mieux placés pour connaître les problèmes rencontrés par les personnes ne bénéficiant pas d'une protection sociale. C'est donc la raison pour laquelle il est souhaitable pour les gouvernements de les impliquer dans la politique en matière de protection sociale dans leur pays.

4. La Belgique et l'Europe doivent consolider leur propre politique de protection sociale

Les hommes politiques belges doivent renforcer la protection sociale dans toutes les décisions qu'ils prennent. Plaider en faveur d'un pacte européen qui harmonise les différents systèmes de protection sociale. Empêcher que des accords conclus à l'échelon international en matière de commerce et d'investissements (ex. TTIP), ou d'imposition ne nuisent à la protection sociale.



En Luxembourg

Des activités de sensibilisation (conférences, ciné-débats, témoignages...) auront lieu à différents endroits de la province dans les prochains mois. Elles seront annoncées dans les prochains numéros de Perspectives MOC. Pour participer, organiser avec votre groupe une activité sur la protection sociale ou obtenir des outils pour diffuser les messages de la campagne : Jean-François Rasschaert 063/21.87.28 ou jf.rasschaert@mocluxembourg.be

Plus d'informations sur www.protectionsociale.be

L'agenda du CIEP . . .

A Bastogne le lundi 1 juin

La tolérance et la liberté d'expression

Des questions de philosophie politique : Que sont la tolérance et la liberté d'expression ? Peut-on tout dire ? La liberté d'expression doit-elle être restreinte au nom du respect des religions et des croyances ? Les positions intolérantes sont-elles tolérables ? ...

Intervenant : Bernard Kerger, président du MOC Luxembourg

A 19h30 dans les locaux d'Hennalux
Rue des Ecoles
Entrée gratuite
063/21 87 33
p.jungers@mocluxembourg.be

A Arlon le mardi 2 juin

L'observatoire politique

Refondation de l'école : L'école de demain peut-elle être émancipatrice ?

Quelle école souhaitons-nous pour l'avenir ? Quel type de société voulons-nous ? Doit-on uniquement répondre aux exigences d'une société plus compétitive ? Comment mettre en place un enseignement émancipateur ?

Intervenant : Bernard Delvaux, Sociologue au sein de GIRSEF (Groupe Interdisciplinaire de Recherche sur la Socialisation, l'Education et la Formation) à l'UCL

A 19h30 dans les locaux de la CSC
Rue P. Ferrero, 1
Entrée gratuite
063/21 87 33
p.jungers@mocluxembourg.be

A Florenville le mercredi 3 juin

Ciné-débat : « Mobile Home », film de François Pirot, 2012

Simon a quitté son travail et son amie en ville pour rentrer dans son village natal. Il retrouve Julien, son copain d'enfance. Sur un coup de tête, ces deux trentenaires décident de partir à l'aventure sur les routes.

Intervenant : Le collectif de Chiny

A 20h à l' Espace Rencontre
A côté de l'administration
communale de Florenville
Entrée gratuite
063/21 87 28
jf.rasschaert@mocluxembourg.be

A Limerlé le vendredi 5 juin

TTIP, TISA, TAFTA, TTP... Traité transatlantique

Qu'est-ce que c'est ? Qu'est-ce que cela implique ? Quels sont les enjeux politiques ?

Intervenants : Isabelle Paquay, animatrice au CIEP et Bruno Poncelet, formateur au CEPAG, auteur de « Le Grand marché transatlantique. Les multinationales contre la démocratie ». Une organisation de *Périple en la demeure*

A 20h, Périple en la demeure
Rue Verte, 1
Entrée gratuite
063/21 87 38
i.paquay@mocluxembourg.be

A Bertrix le mercredi 10 juin

Quel est ce traité transatlantique qu'on négocie dans votre dos ?

Le traité transatlantique est un accord commercial UE-USA qui va bouleverser nos vies. Parmi ses dangers, on entend parler de l'arrivée en Europe d'OGM, de bœuf aux hormones, de poulet au chlore... Mais il n'y a pas que cela.

Intervenant : Jean-François Rasschaert – animateur au CIEP Lux

Une organisation du GAC de Bertrix, Nature Attitude asbl, le CIEP Luxembourg, Vie féminine, Oxfam, le Centre culturel de Bertrix

A 20h au centre culturel de Bertrix
Place des 3 Fers, 9
Entrée gratuite
063/21 87 28
jf.rasschaert@mocluxembourg.be

A Sainte-Ode le mercredi 11 juin

Quel est ce traité transatlantique qu'on négocie dans votre dos ? (descriptif ci-dessus)

Intervenante : Isabelle Paquay – animatrice au CIEP Lux

Une organisation de la commune de Sainte-Ode

A 20h à l' administration
communale de Sainte-Ode
Rue des Trois Ponts, 46
Entrée gratuite
063/21 87 28
jf.rasschaert@mocluxembourg.be

A Virton le lundi 15 juin (à confirmer)

Le K-fé citoyen - Les Créatifs Culturels

Vaste groupe socio-culturel qui serait à la pointe du changement social, les créatifs culturels représentaient moins de 4 % de la population nord-américaine avant 1960 et 34,9 % de la population adulte en 2008 (80 millions d'adultes).

Intervenant : Vincent Commenne, économiste, initiateur du mouvement Créatifs Culturels en Belgique.

A 20h au local du CEFA
Rue des Fossés, 22
Entrée gratuite
063/21 87 38
c.rousseau@mocluxembourg.be